

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 36
+ Hebdomadaires régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent

**Les ministres Nicole Ménard et Serge Simard annoncent
un investissement de 1 M \$ au Musée du Fjord**

Saguenay, le 22 octobre 2010. – La ministre du Tourisme, Nicole Ménard, et le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et député de Dubuc, Serge Simard, sont heureux d'annoncer que le Musée du Fjord bénéficiera d'une contribution financière de 1 095 607 \$, consentie dans le cadre du Programme d'aide à la stratégie des croisières du ministère du Tourisme.

Cet investissement permettra à l'escale de Saguenay d'offrir un attrait de calibre international aux croisiéristes qui accosteront au quai de La Baie. Le musée prévoit l'aménagement d'une salle de sciences et d'expositions comportant notamment des bassins tactiles, des écosystèmes reconstitués ainsi qu'un aquarium, et le développement de présentations multimédia 3D sur le fjord de même que l'acquisition des technologies de pointe permettant leur diffusion.

« La rivière Saguenay avec son impressionnant fjord est un cours d'eau remarquable, avec des paysages exceptionnels et un écosystème marin unique. Ces ajouts au Musée du Fjord permettront d'enrichir l'expérience touristique offerte aux croisiéristes. Je suis fier des retombées générées jusqu'à maintenant par les croisières internationales dans la région et de leur apport au prolongement de la saison touristique. C'est exactement le but que mon gouvernement recherchait en établissant la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent », a déclaré la ministre Ménard.

« Notre destination a su se positionner comme un port d'escale privilégié. Je salue l'implication et l'engagement des partenaires à ce projet qui contribuera à accroître l'achalandage touristique de même que la notoriété de l'escale Saguenay auprès des compagnies de croisières internationales et de leurs passagers », a ajouté le ministre Simard.

Lancée en 2008, la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent a pour but d'accompagner et de soutenir les municipalités, les organismes et les entreprises privées dans la mise en place et la promotion, d'ici 2013, d'un réseau d'escales stratégiques permettant d'offrir aux compagnies de croisières un choix d'itinéraires et d'expériences touristiques de calibre international. L'apport du gouvernement du Québec à cette stratégie est de 52,5 M \$.

– 30 –

Sources :

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
418 528-8063

Danny Desbiens
Conseiller en communication du ministre
délégué aux Ressources naturelles et à la
Faune, ministre responsable de la région du
Saguenay-Lac-Saint-Jean, ministre
responsable de la région de la Côte-Nord et
député de Dubuc
418 544-8106